



Crédit : Cima +

Compte rendu de la période d'information publique

du 10 juin au 10 juillet 2026

Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

Initiateur du projet : QSL International Ltée

**INFORMER****CONSULTER****ENQUÊTER****AVISER**

La période d'information publique concernant le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy par QSL International Ltée a pris fin le 10 juillet 2026. Conformément au mandat qui lui a été confié le 25 mai 2026 en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

QSL International Ltée propose la construction d'un nouveau terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire secteur Saint-Laurent de Sorel-Tracy. Il comprendrait un quai flottant, des zones d'entreposage extérieures, des convoyeurs de transfert et de l'éclairage adapté.

Le terminal portuaire serait exploité neuf mois par année. La station de pompage de l'ancienne station thermique de Tracy servirait de point d'appui au quai projeté. Selon la variante choisie, le quai serait d'une longueur entre 140 m et 152 m. En phase d'exploitation, il permettrait l'accueil de jusqu'à 35 navires et le déchargement d'environ 440 000 tm de marchandises en vrac et de cargo général par année. Les installations soutiendraient principalement le transport de biens agricoles, d'engrais, de sel de voirie et de pièces d'acier surdimensionnées. QSL estime la durée de vie des installations proposées à 50 ans. Aucun plan en lien avec une éventuelle fermeture ou une désaffectation du site n'a été envisagé.

Les travaux seraient réalisés à raison de huit mois par année sur une période de deux ans. La construction entraînerait la création de 50 emplois temporaires, tandis que l'exploitation et l'entretien du terminal portuaire généreraient environ 26 emplois permanents.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information et des messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations portent sur :

- ▶ La communication avec les Premières Nations et l'acceptation du projet par ces dernières
- ▶ Les émissions de GES
- ▶ Le camionnage (sécurité des piétons et des cyclistes, circulation locale)
- ▶ Le trafic maritime
- ▶ Les emplois générés par le projet
- ▶ La poussière (camionnage, matières transbordées et entreposées)

- ▶ L'exactitude des informations contenues dans la documentation
- ▶ Les effets cumulatifs (autres projets portuaires)
- ▶ Les impacts du projet sur les zones résidentielles
- ▶ Le bruit et les impacts sur l'environnement sonore
- ▶ Les impacts sur la qualité de l'air et de l'eau
- ▶ Les impacts sur les poissons (chevalier cuirré) et la biodiversité
- ▶ Les impacts sur les arbres et les zones arborées avoisinantes
- ▶ Les interactions du terminal avec d'autres ports
- ▶ Les matières transbordées et entreposées
- ▶ Les mesures d'atténuation envisagées et envisageables et leur efficacité
- ▶ La pollution lumineuse
- ▶ Les rôles du BAPE

[Visionner la séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et QSL International Ltée sur les sujets mentionnés ci-haut.

Les activités d'information et de communication

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, les communautés des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak ainsi que les Mohawks de Kahnawake et de Kanesatake étaient susceptibles d'être touchées par le projet.

Le MELCCFP a identifié ces communautés autochtones dans le cadre du projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy. Dans le cadre de la procédure d'évaluation d'impact fédérale, l'initiateur a aussi contacté d'autres communautés à la demande de l'instance fédérale. Les représentants de toutes les communautés identifiées, autant au niveau provincial que fédéral, ont été ajoutés à la liste d'envoi du BAPE de manière à les informer au sujet de la période d'information publique.

La séance publique d'information

Date	Jeudi 18 juin 2026
Lieu	Salle René-Lévesque - Centre communautaire Desranleau 71, rue de Ramezay, Sorel-Tracy
BAPE : Animation	Véronique Beaulieu, conseillère en communication

BAPE : Modération	Véronique Beaulieu, conseillère en communication Vincent Joly, conseiller en communication étudiant Julia Audet, conseillère en communication étudiante Christophe Marquis, conseiller en communication
Initiateur du projet	QSL International Ltée
Assistance en salle	22 personnes
Assistance en ligne	40 personnes
Durée	3 h
Nombre de questions posées	68

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un [premier communiqué de presse](#) a été publié le 26 mai 2026 afin d'annoncer le début de la période d'information publique.

Un [deuxième communiqué de presse](#) a été publié le 4 juin 2026 afin d'annoncer la date, l'heure et le lieu de la séance publique d'information. Le déroulement et l'objectif de la période d'information publique étaient également mentionnés. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 18 juin 2026, date de la séance publique d'information.

Le site Web

Les communiqués de presse ont été déposés sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat de la ministre. Ces documents sont également accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes [Facebook](#), [X](#), [Bluesky](#) et [LinkedIn](#) pour informer la population.

Facebook – 7 407 abonnés – 5 publications et une diffusion

- Le BAPE a rejoint 1 881 personnes en moyenne par publication

X – 3 457 abonnés – 4 publications

- L'organisme a rejoint 63 personnes en moyenne par publication

Bluesky – 125 abonnés – 3 publications

- Aucune donnée disponible

LinkedIn – 2 517 abonnés – 1 publication

- L'organisme a rejoint 344 personnes avec son unique publication

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 421 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE par le relais des communiqués de presse, notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy, le BAPE a demandé à 13 municipalités et 2 MRC touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, la MRC de Pierre-De Saurel, les villes de Sorel-Tracy et de Saint-Ours ainsi que les municipalités de Saint-David et de Yamaska, entre autres, ont partagé sur les médias sociaux, sur leur site Web ou dans leur infolettre de l'information au sujet de la période d'information publique. De plus, un grand nombre de citoyennes et citoyens, d'organismes et d'associations ont republié les publications du BAPE en lien avec le projet sur les médias sociaux, ont partagé l'information sur le projet et le processus du BAPE dans leur infolettre ou ont exposé l'affiche de la séance d'information publique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets*, l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Hebdomadaire
9 juin 2026	<i>Les 2 Rives</i>

Relations avec les médias

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion des communiqués de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 18 juin 2026, huit médias ont couvert le dossier (CHAA 103.3FM, CSJO 101.7FM, Info Sorel-Tracy, *Journal Métro*, Le Contrecourant.com, *Les 2 Rives*, Radio-Canada Info et *Sorel-Tracy Magazine*) pour un total de 26 articles, reportages ou mentions. Ces articles et segments radio ont abordé notamment les processus du BAPE, l'évolution du projet, l'initiateur ainsi que les enjeux soulevés par des citoyennes, des citoyens et des groupes.

Québec, le 15 juillet 2026

Véronique Beaulieu, conseillère en communication et chargée du dossier

Avec la collaboration de Vincent Joly, conseiller en communication étudiant